



Rapport annuel 2006



AUTO Prévention
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

2006

TABLE DES MATIÈRES

- 4 L'association en bref
- 6 Rapport des administrateurs
- 8 Rapport de la directrice générale
- Rapport d'activités
- 10 ► Interventions et services à la clientèle
 - Les interventions de nos conseillers
 - Les sessions de formation
 - Un soutien personnalisé
- 14 ► Recherche et développement
 - La prévention des troubles musculo-squelettiques
 - La prévention auprès des conducteurs de dépanneuses
 - Un air de jeunesse pour le *Guide de prévention*
 - La formation et le perfectionnement du personnel d'Auto Prévention
- 16 ► La promotion de la prévention
 - Le colloque 2006: tournés vers l'avenir
 - De nouveaux documents
 - Le site Internet
 - Le magazine *Auto Prévention*
 - Prévenir une pandémie d'influenza
 - Le rayonnement dans l'industrie et en région
- Rapports financiers
- 20 ► Rapport du comité des finances
- 21 ► États financiers au 31 décembre 2006

Depuis bientôt 25 ans, AUTO Prévention (l'Association sectorielle – Services automobiles) trace la voie en matière de prévention dans son secteur. De concert avec les employeurs et les travailleurs, elle met au point des solutions novatrices et concrètes pour sécuriser les situations posant un risque d'accident ou de maladie professionnelle. Elle propose aussi des formations sur une foule de sujets touchant la santé et la sécurité au travail. L'objectif? Outiller les acteurs du milieu et les conscientiser à l'importance de la prise en charge de leur propre sécurité.

Cette mission cruciale, toute l'équipe d'AUTO Prévention l'assume avec fierté et diligence. Nous sommes convaincus qu'avec la collaboration des travailleurs, entreprises, bannières et associations du secteur des services automobiles, les efforts de tous et chacun continueront à porter fruit.



**LA RÉFÉRENCE
EN PRÉVENTION**

POUR LES TRAVAILLEURS
ET LES EMPLOYEURS
DES SERVICES AUTOMOBILES



Faits saillants

de l'année 2006

Services et interventions

- ▶ 2 440 interventions
- ▶ 893 interventions auprès des comités de santé et de sécurité
- ▶ Augmentation des demandes de soutien pour des projets visant à intégrer la prévention dans les activités courantes des entreprises

Formation

- ▶ 5 192 participants pour 616 sessions, conférences et allocutions
- ▶ Augmentation de la demande pour les formations sur la prévention des lésions aux yeux et sur la surdité professionnelle
- ▶ Partenariat avec le CAA-Québec pour la promotion des sessions régionales
- ▶ Réflexion sur des alternatives à la formation traditionnelle

Projets de recherche et de développement

- ▶ Poursuite des travaux de recherche sur les lésions musculo-squelettiques: conclusions prévues du projet d'analyse exploratoire des facteurs de risque touchant les peintres et les mécaniciens et annonce d'un nouveau projet de recherche dans la continuité de ce dossier
- ▶ Participation à un groupe de travail sur la prévention auprès des conducteurs de dépanneuses; production d'une vidéo sur le remorquage sécuritaire
- ▶ Mise à jour et enrichissement du *Guide de prévention*

Promotion de la prévention

- ▶ Production de trois nouvelles fiches techniques sur le SIMDUT, la planification des mesures d'urgence et le bruit
- ▶ Publication de deux affiches sur l'utilisation sécuritaire des ponts élévateurs
- ▶ Distribution de quatre affiches sur la prévention des maux de dos
- ▶ Poursuite du développement du site Internet.

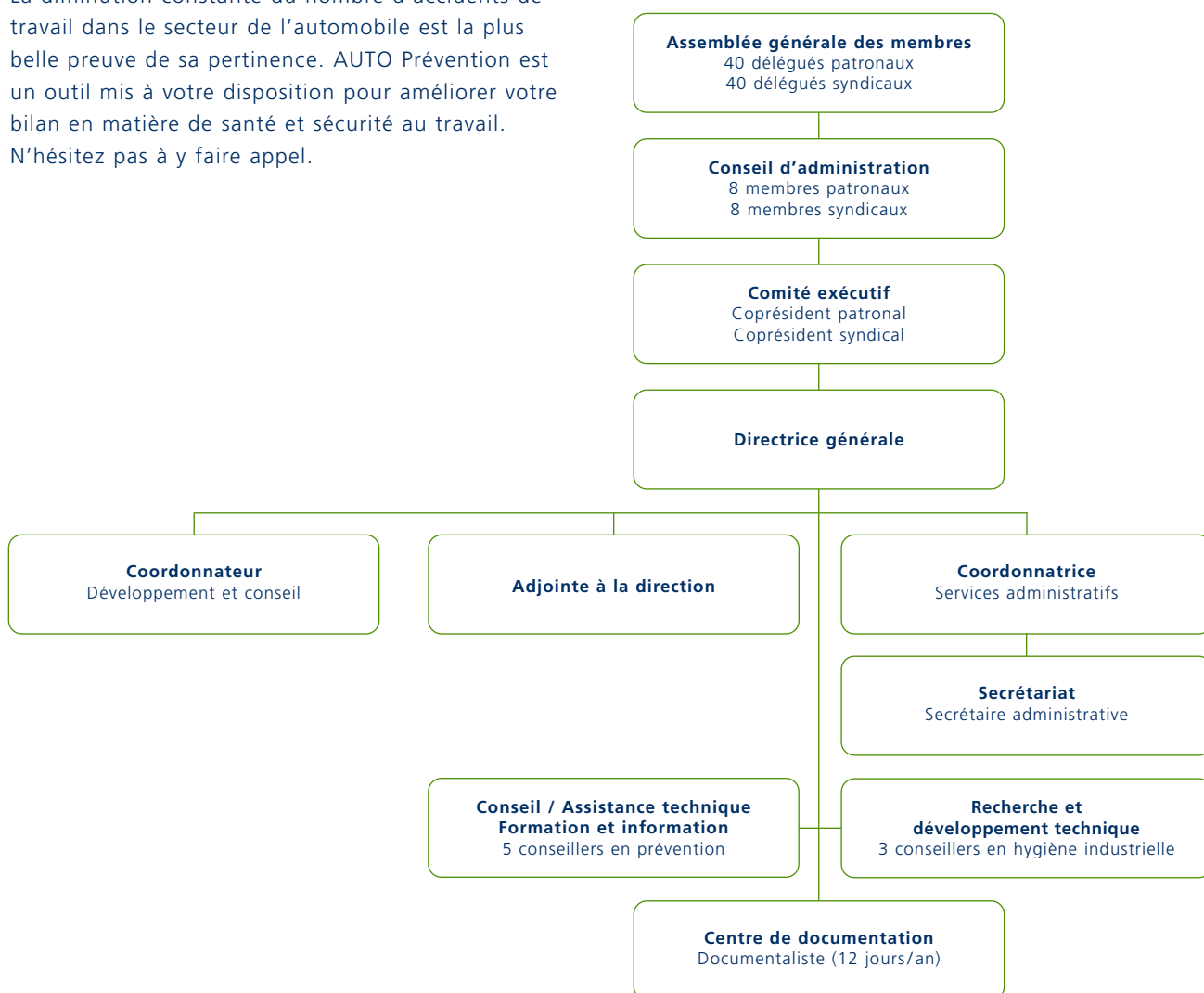
L'association

en bref

Pour paraphraser un célèbre slogan publicitaire, si AUTO Prévention n'existait pas, il faudrait l'inventer. Il faudrait l'inventer, en effet, car elle remplit un rôle unique et indispensable. Le même depuis sa création en 1983, soit épauler les travailleurs et les employeurs du secteur des services automobiles dans leurs efforts pour diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles. À cet effet, le fait qu'elle soit un organisme paritaire lui apporte la crédibilité et l'impartialité nécessaires à son action.

La diminution constante du nombre d'accidents de travail dans le secteur de l'automobile est la plus belle preuve de sa pertinence. AUTO Prévention est un outil mis à votre disposition pour améliorer votre bilan en matière de santé et sécurité au travail. N'hésitez pas à y faire appel.

La structure



Le secteur en bref

Le secteur des services automobiles regroupe plus de 10 000 petites et moyennes entreprises qui emploient quelque 60 000 personnes. Ces entreprises sont actives dans les domaines suivants:

- ▶ la vente, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles;
- ▶ les stations-service;
- ▶ l'entreposage, la distribution et la vente de pièces et d'accessoires neufs et usagés;
- ▶ la carrosserie;
- ▶ le rechapage, la vente et le service de pneus;
- ▶ les autres domaines spécialisés: freins, silencieux, suspension, transmission, vitres et radio, réusinage de pièces.

Les associations membres en 2006

- ▶ Association des industries de l'automobile du Canada, division Québec (AIA)
- ▶ Association des marchands Canadian Tire du Québec (AMCTQ)
- ▶ Association des recycleurs de pièces d'autos et camions (ARPAC)
- ▶ Association des services de l'automobile du Québec (ASA)
- ▶ Association des spécialistes du pneu du Québec (ASPQ)
- ▶ Fédération de la métallurgie (CSN)
- ▶ Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSD)
- ▶ Institut canadien des produits pétroliers, division du Québec (ICPP – Québec)
- ▶ Mouvement carrossiers Québec (MCQ)
- ▶ Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA – Canada)
- ▶ Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada, section locale 4511 (TCA – Canada)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR LA PARTIE PATRONALE

André Castonguay, ASA
Guy Girard, ASPQ, membre du comité de lecture
Christian Larochelle, AMCTQ
Simon Matte, ARPAC
Alan Morris, AIA, trésorier
François Paquin, ICPP – Québec, coprésident
Raymond Royer, MCQ
Sophie Turcot, ICPP – Québec

POUR LA PARTIE SYNDICALE

Jean-Yves Beaulieu, CSN
René Couture, CSN
Jean-Pierre Fortin, TCA – Canada
Gilles Gougeon, TCA – Canada, section locale 4511, coprésident
Daniel Lapointe, TCA – Canada, section locale 4511
Jean Pilotte, CSD
Gaétan Tremblay, CSD
Richard Walker, TCA – Canada, membre du comité de lecture

LE PERSONNEL D'AUTO PRÉVENTION

François Bilodeau, conseiller en prévention
Martin Bonneau, conseiller en prévention
Danielle Caron, secrétaire administrative
Martine Charette, conseillère en hygiène industrielle
Henri Paul Fillion, conseiller en prévention
Michel Gagnon, conseiller en hygiène industrielle
Diane Gareau, adjointe à la direction
Gérald Gauthier, conseiller en prévention
Jocelyn Jargot, conseiller en hygiène industrielle
Jacques Lambert, conseiller en prévention
Anne-Marie Lefebvre, coordonnatrice – services administratifs
Thérèse Masse, directrice générale
Jean Yves Vincent, coordonnateur – développement et conseil

Rapport des administrateurs



François Paquin
Coprésident patronal



Gilles Gougeon
Coprésident syndical

Encore une fois cette année, nous vous soumettons le rapport annuel de votre association alors que celle-ci tient son grand rassemblement annuel, cette fois sous le thème de **Prévenir... ça rapporte à tous!**

Ce n'est évidemment pas une coïncidence. Le bilan que nous tirons de chacun de nos exercices est intimement lié aux perspectives que nous vous proposons, dans le cadre de votre colloque annuel et à la vision d'avenir que nous y esquissons. Il y a là une continuité et une volonté résolue de prolonger les effets de nos actions à très long terme.

Le thème *Prévenir... ça rapporte à tous* est particulièrement éloquent à cet égard. Car la notion de *rapporter* nous renvoie à un concept qu'on a l'habitude, à tort, de limiter à sa seule connotation financière: celui de *l'investissement*. Tel est donc notre message, cette année: la prévention est un investissement qui rapporte des bénéfices que l'on peut partager entre tous les acteurs de notre secteur, à condition, bien sûr, de le gérer de façon éclairée.

La lecture du message de notre directrice générale vous permettra de voir qu'à ce chapitre, votre association a encore une fois, cette année, investis ses efforts de manière judicieuse et adaptée aux besoins du secteur. Permettez-nous d'attirer votre attention sur les grands principes directeurs qui ont guidé son action.

En tout premier lieu, nous avons toujours l'intime conviction qu'une association comme la nôtre doit agir en parfaite symbiose avec son milieu, de façon à ce que son travail engendre des résultats

utiles et pertinents. Les démarches d'échange et de communication que nous avons menées ces dernières années et qui ont culminé en une vaste consultation en 2005, nous ont convaincus que nous devons continuer à nous doter de comités qui nous permettront d'être réellement au diapason des besoins des différents segments de notre secteur. Nous entendons bien continuer à déployer ces comités au cours des prochaines années.

Est-ce un reflet de ces efforts? On constate que les demandes de soutien que nous recevons de nos associations et des entreprises du secteur ont, de plus en plus, la capacité de changer profondément la réalité de la prévention dans nos entreprises. Ce sont des projets qui visent non pas seulement à solutionner un problème ponctuel mais, plus globalement, à intégrer la prévention aux activités courantes de l'entreprise. Il s'agit d'initiatives que l'on peut qualifier de structurantes. Elles ont un effet porteur à long terme parce qu'elles peuvent modifier les systèmes de gestion eux-mêmes, ce qui leur donne du coup la possibilité d'être transposées dans un grand nombre d'autres entreprises. Ces projets, à n'en pas douter, constituent un investissement à haut potentiel de rendement.

C'est également dans une optique de consolidation des efforts que nous avons poursuivi, en 2006, la mise à jour de l'outil de référence que nous mettons à la disposition de nos entreprises: le *Guide de prévention*. En fait, il faut plutôt parler d'un enrichissement majeur de l'outil, puisque le guide est désormais étroitement lié à la *Feuille de route* que nous avons mise au point en 2005 et

lancée lors du colloque 2006. Il est désormais possible à toute entreprise de se référer à la *Feuille de route* pour se doter d'une marche à suivre, puis de coupler cette information avec le *Guide de prévention* pour des conseils plus élaborés. En ce sens, nous avons ajouté au guide, en 2006, deux nouveaux documents: l'un sur la gestion du SIMDUT, l'autre sur la gestion des mesures d'urgence.

Nous avons insisté, plus haut, sur la notion d'investissement et nous n'ignorons pas que c'est à long terme que les meilleurs investissements rapportent le plus. C'est pourquoi nous portons une attention particulière à la relève de notre secteur: les étudiants et les jeunes travailleurs. En 2006, nous avons continué de collaborer aux travaux des centres de formation professionnelle pour que la prévention demeure une partie essentielle de l'apprentissage des métiers de l'automobile. Nous sommes aussi particulièrement fiers de notre participation aux Olympiades de la formation professionnelle et technique. Nous y avons déployé, encore cette année, de vastes efforts pour que les volets santé et sécurité soient étroitement intégrés aux épreuves de mécanique et de carrosserie.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que, depuis plusieurs années, nous développons un certain nombre de projets avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail. Comme tout projet de recherche et développement, de telles initiatives ont le potentiel de mener à des résultats dont les impacts peuvent être multiplicateurs dans le milieu. Seulement, ce sont des efforts qui, souvent, ne « rapportent » que sur un horizon de plusieurs années. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers d'avoir vu notre ténacité récompensée, en 2006, alors qu'un projet majeur a livré des résultats particulièrement éclairants. Il s'agit d'une recherche sur les troubles musculo-squelettiques

aux membres supérieurs, dont les grandes lignes vous seront dévoilées dans le cadre de notre colloque. L'enthousiasme devant ce projet est tel que, déjà, les chercheurs de l'IRSST et de l'UQAM sont à en élaborer la suite.

Enfin, nous tenons à mentionner que nous continuons de déployer des efforts pour consolider le niveau d'adhésion et d'appui à Auto Prévention chez les associations du secteur des services automobiles. À cet égard, de nouvelles demandes d'adhésion nous ont été formulées cette année, qui se traduisent maintenant par l'arrivée de trois nouvelles associations, à qui nous souhaitons la bienvenue: l'Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec, la Corporation des carrossiers professionnels du Québec et la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec.

Permettez-nous, enfin, de souligner la relocalisation de notre siège social dans des bureaux plus adaptés. Ces bureaux disposent notamment d'installations qui pourront être mises à profit lors de sessions de formation. Chapeau à toute l'équipe d'Auto Prévention, qui est constamment à l'affût des nouveaux développements et dont la présence auprès des entreprises est un ingrédient essentiel à notre réussite.

Comme vous pouvez le constater, votre association a investi des efforts considérables, en 2006, pour être à la hauteur de vos attentes. Nous vous invitons à continuer d'investir vous-mêmes, de façon résolue, dans la prévention, la santé et la sécurité. Parce que ***Prévenir, ça rapporte à tous!***



François Paquin



Gilles Gougeon

Rapport de la directrice générale



Thérèse Masse
Directrice générale

Le message de nos coprésidents, que vous avez pu lire dans les pages précédentes, nous rappelle que la prévention n'est ni une dépense ni un luxe : c'est un investissement dans notre avenir. Un investissement qui rapporte.

En ce sens, nous avons continué d'investir nos efforts, en 2006, dans un grand nombre d'initiatives qui, nous en avons la conviction, rapportent déjà des dividendes appréciables à notre secteur. Au premier rang de ces initiatives : la poursuite du vaste exercice de consultation que nous avons amorcé en 2005. Cette année, nous avons approfondi notre compréhension des besoins du milieu en procédant à des échanges avec les représentants de trois associations membres.

Ces consultations nous ont permis de progresser encore davantage vers l'objectif que nous nous sommes fixé au début de notre démarche de consultation : améliorer notre offre de services pour permettre à l'industrie des services automobiles de mieux intégrer la prévention à ses activités courantes.

Nous avons obtenu de nos répondants des renseignements précieux qui nous permettent d'améliorer notre connaissance des entreprises et de leur fonctionnement, de comprendre comment la prévention est actuellement incorporée à leurs activités et d'identifier les occasions où nous pouvons améliorer notre action. En outre, nous avons mesuré l'intérêt de ces dirigeants pour la mise en place et la participation à des comités de liaison.

Nos efforts ont porté fruit et ces discussions déboucheront effectivement sur la création de comités permanents dès l'année 2007. Ces groupes de travail aideront les entreprises et leurs associations à développer une approche encore plus sensible de

la prévention et nous permettront, à nous, d'agir toujours plus au diapason de leur réalité.

Vous le savez : chez Auto Prévention, nous avons une compréhension très pratique de la consultation. Pour nous, la consultation doit être directement liée à l'action et en 2006, nous avons continué d'agir. Soulignons que le nombre d'interventions s'est maintenu à son niveau moyen des cinq dernières années, ce qui confirme une fois de plus l'importance des besoins auxquels nous nous efforçons de répondre.

Au chapitre de la formation, on observe que ce sont les sujets à caractère plus technique qui ont soulevé le plus d'intérêt. De plus, fait à noter, on constate que les formations obligatoires en vertu de la réglementation ne sont pas les seules à faire l'objet d'une forte demande, bien au contraire. Nous voyons dans cet intérêt un signe que l'objectif de prise en charge de la prévention par le milieu, qui sous-tend tout notre travail, devient de plus en plus une réalité.

Toujours en matière de formation, nous avons poursuivi le déploiement de la formule des sessions régionales, qui a prouvé son efficacité depuis 2005. Nous entendons, évidemment, continuer dans cette voie. En 2006, nous avons ajouté à notre offre une formation sur l'enquête d'accident. En 2007, nous considérons de nouveaux sujets, dont celui du transport des matières dangereuses.

Dans un autre ordre d'idées, il nous faut mentionner notre préoccupation croissante pour certains types d'accidents, qui nous sont rapportés en grand nombre. Plusieurs de ces accidents concernent l'utilisation des ponts élévateurs. Cet équipement peut présenter un double potentiel de danger : d'abord sur le plan de la fréquence des accidents,

ensuite et surtout, sur le plan de leur gravité. Il doit en conséquence, faire l'objet d'efforts préventifs particuliers. Ainsi, nous avons produit en 2006, deux affiches de sensibilisation sur le sujet qui seront diffusées dans les éditions 2007 du magazine Auto Prévention. Nous sommes également à mettre au point une fiche technique sur la vérification et l'entretien des ponts élévateurs qui sera également disponible dès les prochains mois, notamment sur notre site Internet. Inutile de préciser que nous entendons poursuivre nos efforts face à ce problème criant qui affecte un grand nombre de travailleurs du secteur.

D'autre part, nous constatons que le problème de la surdit  fait l'objet de demandes de formation de plus en plus nombreuses aupr s d'Auto Pr vention. Il est vrai que la surdit  continue de figurer en bonne place au triste palmar s des l sions professionnelles dans le secteur des services automobiles. Au cours de 2006, nous avons donc produit une fiche technique sur le sujet qui est, par ailleurs, utilis e en compl ment   notre formation sur le bruit et la pr vention de la surdit  professionnelle.  tant donn  la r currence de cette probl matique, nous entendons  videmment continuer d' tre vigilants et proactifs   son endroit.

Au cours de la derni re ann e, nous nous sommes  galement pench s sur la situation des conducteurs de d panneuses. Nous sommes fiers d'annoncer qu'une premi re vid o de formation sur les m thodes de remorquage s curitaire   l'intention des entreprises de d pannage, est maintenant disponible. Nous esp rons pouvoir en faire la diffusion lors des colloques de ce secteur de l'industrie et – avis aux personnes int ress es – nous souhaitons  tablir des partenariats pour en accro tre la diffusion.

En terminant, il m'importe de remercier nos deux copr sidents, messieurs Fran ois Paquin et Gilles Gougeon, les membres de notre conseil d'administration ainsi que nos associations membres pour leur participation enthousiaste. Leur engagement est au c ur de notre r ussite et le soutien qu'ils nous apportent est une source de motivation pour nous tous.

De m me, je me permets de souligner le travail et le dynamisme de notre  quipe. Tous ensemble, nous entendons bien continuer de nous investir enti rement dans la mission qui nous a  t  confi e, afin que la pr vention, comme nous le souhaitons, rapporte   tous.



Th r se Masse

Rapport d'activités

INTERVENTIONS ET SERVICES À LA CLIENTÈLE

Pourquoi laisser perdurer des situations potentiellement dangereuses? Les conseillers chevronnés d'Auto Prévention procurent aux employeurs et aux comités de santé et de sécurité toute l'assistance technique dont ils ont besoin pour sécuriser leur milieu de travail. Ils prodiguent aussi de nombreuses sessions de formation, régulièrement révisées pour être à la fine pointe des connaissances.

LES INTERVENTIONS DE NOS CONSEILLERS

En 2006, nos conseillers ont effectué 2 440 interventions auprès des travailleurs, des employeurs et des comités de santé et de sécurité du secteur de l'automobile. Un nombre d'interventions qui se situe dans la moyenne des dernières années. Le soutien à caractère technique (conseils techniques et multiples) représente plus de 20 % des interventions. L'expertise technique des conseillers continue donc d'être fortement sollicitée, d'où l'importance d'une mise à niveau constante. Quant au nombre de sessions de formation dispensées, il est passé de 308 en 2002 à 616 cette année. Signe que notre secteur a fait sien l'adage populaire disant « mieux vaut prévenir que guérir » !

Des besoins qui évoluent, des réponses adaptées

Par ailleurs, nous remarquons que l'engagement des entreprises de notre secteur en matière de prévention ne cesse de grandir. Ainsi, plusieurs conçoivent des fiches d'actions spécifiques à certaines activités de prévention. D'autres élaborent un plan d'action annuel dédié à la santé et à la sécurité au travail. Parmi les sujets couramment traités figurent la mise en place de programmes d'entretien préventif, de mesures d'urgence, d'accueil des jeunes travailleurs et de formation, ainsi que la création de manuels de procédures sécuritaires.

Cette évolution est très encourageante car elle démontre un changement dans les mentalités. Ainsi, bien que la nécessité d'interventions ponctuelles demeure, la prévention est de plus en plus intégrée aux activités courantes des entreprises. Peut-être assiste-t-on à l'apparition d'une culture de la prévention?

De nombreux documents développés par Auto Prévention au cours des dernières années permettent de répondre à ces besoins et fournissent également aux entreprises des informations précieuses. Parmi eux, on retrouve des fiches techniques sur la planification des mesures d'urgence, la gestion du SIMDUT, l'entretien préventif et l'accueil des nouveaux travailleurs. Tous ces outils sont disponibles sur le site Internet.

Les services aux entreprises en 2006

Types d'interventions	Nombre d'interventions
Interventions auprès des comités de santé et de sécurité (réunions, soutien, suivi)	893
Sessions de formation, conférences, allocutions	616
Conseils multiples	272
Conseils techniques (sécurité, hygiène, ergonomie)	210
Premiers contacts et sollicitations	183
Documentation spécialisée	97
Campagnes de prévention	90
Autres interventions	79
Total	2 440

LES SESSIONS DE FORMATION

En 2006, Auto Prévention a diffusé 616 sessions de formation et allocutions auprès de quelque 5 200 personnes. Une évolution significative : l'augmentation marquée de l'intérêt pour des sujets comme la prévention des lésions aux yeux et la prévention de la surdit , des formations plus techniques et plus cibl es.

La popularit  de la formation sur le SIMDUT ne se d ment pas. Avec 238 sessions et 2 147 participants, elle arrive encore au premier rang. Deux autres formations obligatoires, soit le transport des mati res dangereuses et la conduite s curitaire de chariots  levateurs, figurent en bonne position sur la liste des sessions dispens es. Elles sont cependant nettement supplant es par des formations non obligatoires comme la pr vention des l sions au dos, aux yeux et l'enqu te accident. Preuve que le secteur des services automobiles ne r agit pas uniquement aux obligations de la loi et qu'il sait choisir des sujets r pondant   ses propres besoins.

Finalement, signalons que, depuis l'automne, les conseillers ont mis au rancart leurs cassettes VHS et utilisent d sormais un DVD pour la diffusion de la formation sur la conduite s curitaire des chariots  levateurs. Nous collaborons d'ailleurs avec d'autres associations sectorielles paritaires (ASP) pour d velopper un nouveau DVD de formation sur ce sujet. Pr ventex, l'ASP du secteur du textile, en est le ma tre d'œuvre. Le produit final, qui comptera dix capsules, viendra appuyer la formation d j  offerte en entreprise. Les conseillers pourront le diffuser au moment de la formation et le remettre aux entreprises afin qu'elles puissent s'en servir pour rafra chir les connaissances de leurs employ s.

Des sessions r gionales

Entreprise en 2005, la formule des sessions r gionales s'est r v l e concluante. Nous l'avons donc reconduite cette ann e en offrant aux employeurs et aux travailleurs d'une m me r gion des formations sur le SIMDUT et sur l'enqu te d'accident. Celles sur le SIMDUT ont eu lieu dans toutes les r gions du Qu bec alors que celles sur l'enqu te d'accident ont  t  concentr es dans les r gions de Qu bec, de Chaudi re-Appalaches et du Bas-du-Fleuve.

Pour promouvoir ces sessions, nous avons pu compter sur le CAA-Qu bec ainsi que sur les associations et les diff rentes banni res qui figurent parmi nos membres. Dans le cas du CAA-Qu bec, il s'agissait d'un premier partenariat. Un appui que nous appr cions   sa juste valeur, compte tenu de l'influence de cet organisme sur ses garages recommand s. Une autre premi re : la publication du calendrier de formation sur le site Internet et dans le magazine *Auto Pr vention*.

Au total, 24 sessions ont  t  diffus es : 16 sur le SIMDUT et 8 sur l'enqu te d'accident. Quelque 330 personnes y ont assist . Nous demeurons attentifs aux variables qui affectent les taux de participation (lieu de diffusion, horaire, th me) afin de continuer d'am liorer l'offre de formation r gionale. Nous sommes convaincus que les sessions r gionales r pondent   un r el besoin. Ainsi, en plus du SIMDUT et de l'enqu te d'accident, nous proposerons d'autres sujets de formation en 2007.

D'autres avenues   explorer

Les sessions r gionales sont certes un bon moyen de rejoindre un plus grand nombre de travailleurs et d'employeurs. Cependant, nous souhaitons atteindre une plus vaste client le encore, en particulier pour ce qui est des formations obligatoires comme le SIMDUT, le transport des mati res dangereuses et la conduite s curitaire des chariots  levateurs. C'est pourquoi nous avons entrepris l'analyse de divers autres modes de diffusion possibles : formation en ligne, formation en mode autonome ou semi-autonome, formation de formateurs, etc. L' valuation des connaissances acquises devra faire partie de tous les modes de formation  ventuellement mis en place.

Naturellement, avant d'implanter quoi que ce soit de nouveau, plusieurs aspects doivent  tre pris en compte. Entre autres, le temps que les entreprises peuvent allouer   la formation, leurs besoins particuliers quant au choix des th matiques et les sujets obligatoires pour chaque domaine du secteur automobile. Les contraintes v cues par plusieurs entreprises, tels le haut taux de roulement de personnel et l'embauche d'employ s occasionnels en p riode de pointe, sont aussi   consid rer.

Une tradition qui tient la route

Le succès des rencontres du Club Auto Prévention – Charlevoix ne s’est pas démenti. Ce club, créé il y a 13 ans à l’instigation du CLSC de la région de Charlevoix, de la CSST et de notre association, tient deux rencontres annuelles sur une thématique en santé et sécurité. Le sujet retenu cette année était l’exposition au monoxyde de carbone et les moyens de s’en protéger. Les deux sessions de mai et de novembre, tenues respectivement à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie, ont réuni au total 71 personnes. L’appréciation d’ensemble a été fort positive.

Les rencontres de 2007 porteront sur le bruit et la prévention de la surdité professionnelle. Nous pourrons y mettre à profit la session sur ce sujet que nous avons révisée et lancée en 2006, de même que notre nouvelle fiche technique.

Les sessions de formation dispensées en 2006

Sessions	Nombre de sessions	Nombre de participants
SIMDUT	238	2 147
Prévention des lésions au dos (incluant manutention des pneus)	65	469
Enquête d’accident	77	332
Prévention multirisques	15	322
Prévention des lésions aux yeux	30	307
Transport des matières dangereuses	63	283
Chariots élévateurs	42	278
Prévention des incendies	9	127
CSS efficace	32	112
Prévention auprès des détaillants d’essence	6	111
Bruit et prévention de la surdité	8	101
Principaux risques en carrosserie	6	61
La prévention	9	30
Autres sujets	8	252
Allocutions-conférences	8	260
Total	616	5 192

UN SOUTIEN PERSONNALISÉ

Parce que la prévention, c’est sur le terrain que ça se passe, Auto Prévention répond aux besoins spécifiques des entreprises regroupées au sein d’associations ou de bannières. Cette année, différents réseaux d’affaires ont requis ce type d’assistance.

Canadian Tire

Amorcée en 2005, la collaboration avec l’Association des marchands Canadian Tire du Québec s’est poursuivie. Le programme de formation sur la manutention des pneus a été donné en entreprise et lors de sessions régionales regroupant du personnel de plusieurs magasins.

Ces rencontres ont permis de mieux saisir les réalités de ces entreprises. Ainsi, nous sommes déterminés à adapter notre offre de services pour mieux répondre à leurs besoins et rejoindre davantage de participants. Nous projetons notamment développer du matériel que les magasins pourraient utiliser de façon autonome au moment qui leur conviendrait le mieux. Les sessions de formation plus classiques ne seront toutefois pas abandonnées pour autant.

La manutention des pneus est à l’origine d’un nombre important de lésions au dos et nécessite qu’on continue à former les travailleurs. Une vidéo est d’ailleurs prévue à cet effet et sera développée en 2007. Elle permettra de rejoindre de vastes segments de notre clientèle touchée par ce problème.

CarQuest

La collaboration d’Auto Prévention avec cette bannière de distribution de pièces et d’accessoires automobiles s’est maintenue cette année. La demande pour la formation sur le transport des matières dangereuses (TMD) a été constante et ce, pour les magasins d’un peu partout au Québec.

En plus du TMD, les travailleurs de l’entrepôt ont été formés sur le SIMDUT et la conduite sécuritaire des chariots élévateurs. Nous avons expressément conçu pour eux un module de formation portant sur la conduite sécuritaire de véhicules de transport et de manutention « à conducteur porté » utilisés en entrepôt. Les dirigeants de l’entreprise

sont si enthousiastes qu'ils prévoient aller au-delà des simples sessions de formation en 2007. Par exemple, la mise à jour des plans de mesures d'urgence de chacun des magasins est à l'ordre du jour. Boulot que nous entreprendrons avec un groupe pilote et les responsables des différents territoires. Ceux-ci pourront ensuite transmettre l'information à leurs magasins respectifs. La fiche technique intitulée *Gestion de la prévention, Planifier les mesures d'urgence*, produite cette année, servira de base de travail.

Centre de distribution de DaimlerChrysler

La fin, en 2005, du mandat de formation sur trois ans que nous avait confié cette entreprise n'a pas signifié la fin de notre partenariat. Cette année, nous avons tracé un portrait statistique de l'évolution du nombre de cas d'accidents. Puis, nous avons dispensé au personnel de DaimlerChrysler quatre sessions de rafraîchissement tenant compte des principales causes d'accidents. Parmi les sujets traités figurent la tenue des lieux, les tâches nécessitant des flexions importantes du dos, la sécurité des piétons en présence de chariots élévateurs, l'inspection des transpalettes et la sécurisation des camions aux quais de chargement.

Des rencontres sont prévues en 2007 pour établir de nouvelles priorités de formation.

Détaillants d'essence

Quelques rencontres ont eu lieu avec les responsables de territoires d'Ultramar et de Petro-Canada. Avec la première bannière, l'accent a été mis sur l'importance de bien former les travailleurs au SIMDUT. Avec la seconde, de courtes sessions de sensibilisation ont traité de prévention des agressions et de premiers secours.

Nous avons participé par ailleurs au congrès annuel de Petro-Canada. Pour susciter l'intérêt des visiteurs qui s'arrêtaient à notre stand, nous avons conçu un quiz sur la sécurité. Celui-ci était jumelé à la diffusion en boucle de brèves sessions de sensibilisation développées expressément pour les détaillants d'essence. Cette formule dynamique a permis de maintenir une affluence constante à notre stand.

Olympiades de la formation professionnelle et technique

La sensibilisation des jeunes, dès les bancs d'école, à l'importance de la prévention est une condition essentielle à l'établissement d'une culture de la prévention. C'est pourquoi Auto Prévention a accepté avec enthousiasme d'intégrer des éléments de santé et sécurité au travail aux épreuves de mécanique et de carrosserie des 9^e Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique, en mai 2006 à Québec. Les deux lauréats qui se sont distingués pour leur comportement sécuritaire ont reçu un prix aux couleurs de notre association. Nous souhaitons vivement que ce partenariat avec les organisateurs des épreuves se poursuive lors des prochaines éditions des Olympiades.

Soulignons que nos interventions auprès de la jeune génération ne se limitent pas aux Olympiades. Chaque année en effet, nos conseillers procurent formation et information dans les centres de formation professionnelle. En 2006, près de 40 interventions ont été effectuées.

La parole est à vous

En 2006, l'équipe d'Auto Prévention a poursuivi le processus de consultation amorcé l'année précédente. Des rencontres ont été organisées avec trois de nos associations membres, soit l'Association des spécialistes du pneu du Québec, l'Association des recycleurs de pièces d'autos et camions ainsi que l'Association des services de l'automobile du Québec. En établissant ce dialogue, nous voulions comprendre comment la prévention s'intègre aux activités des entreprises de ces secteurs et évaluer leurs besoins en la matière. Les périodes les plus propices à la diffusion des formations, les problématiques requérant de la recherche et du développement et les besoins en coaching ont été autant de sujets abordés. L'objectif visé? Peaufiner et améliorer notre offre de services en saisissant mieux le fonctionnement et la réalité de nos membres.

Pour la suite, plusieurs scénarios sont envisagés dont la création de groupes de discussion. Ces groupes pourraient éventuellement devenir autant de comités de liaison, à l'instar de celui de l'Institut canadien des produits pétroliers, qui nous alimente en suggestions.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La recherche et le développement constituent en quelque sorte le moteur de nos activités. Ainsi, la mise au point de procédés et de méthodes de travail plus sécuritaires figure parmi nos priorités. L'action d'Auto Prévention, à ce chapitre, prend plusieurs formes. Notamment, nous apportons des solutions concrètes à des problématiques spécifiques et nous lançons des projets ayant une portée plus vaste. En 2006, les lésions musculo-squelettiques et la prévention auprès des conducteurs de dépanneuses ont particulièrement retenu notre attention. Un autre dossier majeur: la production de divers documents destinés à la mise à jour du *Guide de prévention*.

LA PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Les maux de dos et les lésions aux poignets, aux coudes et aux épaules empoisonnent la vie de bien des travailleurs. Sans compter qu'ils sont responsables de 45 % des cas de réclamations à la CSST. Auto Prévention et ses partenaires consacrent beaucoup de ressources à ce dossier. L'un des projets de recherche toujours en cours porte sur les niveaux de vibration des outils pneumatiques. Les chercheurs de l'IRSST et du Groupe d'acoustique de l'Université de Sherbrooke ont développé des bancs d'essai en laboratoire afin de comparer entre eux les principaux outils utilisés par les entreprises du secteur automobile. L'étude se poursuivra en 2007 alors que les tests seront effectués. À terme, ce projet permettra d'identifier les modèles émettant le moins de bruit et de vibrations, information que nous transmettrons ensuite à notre clientèle.

Par ailleurs, les outils pneumatiques ne posent pas uniquement un risque de lésions musculo-squelettiques, ils peuvent aussi induire la surdité professionnelle. Dans le numéro de mars 2006 d'*Auto Prévention*, un article détaillé a été consacré au matériel de protection auditive.

Les facteurs de risque à l'origine des troubles musculo-squelettiques

Un nouveau projet de recherche a pris son envol et est même en bonne voie d'être complété. Il s'agit de l'analyse exploratoire des facteurs de risque à l'origine des troubles musculo-squelettiques (TMS) aux membres supérieurs subis par les peintres et les mécaniciens. Des chercheurs de l'IRSST et de l'UQAM ont scruté à la loupe dix tâches fréquemment accomplies par les travailleurs. Cinq volontaires ont été observés pendant qu'ils effectuaient chacune des tâches en question:

Mécanique automobile:

- ▶ remplacement d'une crémaillère;
- ▶ remplacement d'un joint de culasse (travail sous le capot);
- ▶ manutention des pneus;
- ▶ travail sous le tableau de bord.

Mécanique camion:

- ▶ remplacement d'un différentiel;
- ▶ travail sur le moteur.

Carrosserie:

- ▶ ponçage d'une grande surface, dans le bas et sur le côté;
- ▶ remplacement d'un panneau de custode arrière;
- ▶ peinture complète d'un véhicule.

Spécialités:

- ▶ lavage et polissage complet d'un véhicule;
- ▶ remplacement d'un silencieux.

Les premiers résultats seront dévoilés lors du colloque annuel d'Auto Prévention de mars 2007. Toutefois, nous savons d'ores et déjà que les chercheurs proposent un nouveau sujet de recherche découlant directement du premier. Cette fois-ci, ils souhaitent quantifier les conséquences biomécaniques de l'utilisation de petits outils mécaniques et évaluer quelques solutions permettant de réduire les risques de TMS aux membres supérieurs.

LA PRÉVENTION AUPRÈS DES CONDUCTEURS DE DÉPANNEUSES

Lorsqu'ils sont en panne sur l'autoroute, les automobilistes poussent un soupir de soulagement en voyant arriver une dépanneuse. En effet, il est toujours un peu paniquant d'être immobilisé sur une voie rapide. Les conducteurs de dépanneuses, eux, côtoient quotidiennement ce danger. Entre juillet 2004 et février 2005, trois d'entre eux ont d'ailleurs perdu la vie lorsqu'ils ont été happés par un véhicule en effectuant un remorquage.

En 2006, un pas important a été posé pour assurer la sécurité des travailleurs lorsque la CSST a exigé que les dépannages sur le réseau autoroutier de l'île de Montréal soient effectués en présence d'un véhicule de protection muni d'une flèche lumineuse. Le ministère des Transports du Québec a emboîté le pas en demandant aux entreprises avec lesquelles il a conclu un contrat de remorquage exclusif de recourir à cette méthode de travail sécuritaire.

Dans le cadre de sa participation à la Table de concertation sur la sécurité du dépannage routier, Auto Prévention a collaboré au développement d'un guide sur le remorquage sur les routes à deux voies et les autoroutes. Il devrait être disponible en 2007. Avec le soutien de nos partenaires, nous avons aussi produit une courte vidéo intitulée *ABC du dépannage sécuritaire*. La stratégie de diffusion de cette vidéo sera établie en 2007, de même que le plan de communication des autres outils d'information.

Enfin, depuis mai 2006, nous faisons partie d'un comité de travail ayant pour mandat de définir le contenu de la formation destinée aux conducteurs de dépanneuses.

Deux articles sur le sujet ont en outre été publiés dans le numéro de décembre de notre magazine. L'un portait sur le dépannage routier en général et l'autre sur le danger de placer une dépanneuse à contresens de la circulation pour remorquer un véhicule immobilisé.

UN AIR DE JEUNESSE POUR LE GUIDE DE PRÉVENTION

L'an dernier, la *Feuille de route* voyait le jour. Ce document, qui s'adresse tant à la petite qu'à la moyenne ou la grande entreprise, énumère les étapes d'une démarche complète de gestion de la prévention. En s'y référant, les entreprises peuvent non seulement tracer leur propre cheminement, mais aussi connaître les services et les documents élaborés par Auto Prévention pour chaque étape.

La suite logique de ce projet consistait à étoffer le *Guide de prévention* et à l'harmoniser à la *Feuille de route*. Il s'agit d'un cartable contenant des fiches techniques et d'autres documents, en appui aux activités suggérées dans la *Feuille de route*. Il est utilisé par nos conseillers et distribué aux entreprises qui en font la demande. Pour l'enrichir, nous avons produit cette année trois nouvelles fiches techniques sur la gestion du SIMDUT, la planification des mesures d'urgence et le bruit, ainsi que des affiches sur l'utilisation sécuritaire des ponts élévateurs.

D'autres documents sont en préparation et viendront compléter progressivement le *Guide de prévention*, dont une fiche technique sur l'implantation d'un comité de santé et sécurité efficace. Cette fiche comprendra trois formulaires détachables: l'ordre du jour d'une réunion, le compte-rendu d'une réunion et une fiche d'action spécifique.

Une autre fiche technique traitant, pour sa part, de la vérification et de l'entretien des trois types de ponts élévateurs (deux colonnes hors terre, hydrauliques sous terre et en ciseau), est aussi en développement. Particularité de ce projet: les illustrations seront conçues en format électronique trois dimensions. Nous pourrions ainsi utiliser ces illustrations non seulement pour les documents imprimés, mais aussi pour créer des animations qui pourront s'intégrer aux sessions de formation ou encore au site Internet. La fiche technique et les produits dérivés viendront s'ajouter à deux affiches publiées en 2006 sur le sujet. Les dangers associés à l'utilisation des ponts élévateurs et les chutes fréquentes de véhicules nous préoccupent grandement. Nous comptons tout mettre en œuvre pour endiguer ce problème.

Par ailleurs, nous avons entrepris le développement d'un nouveau concept de document sur les dangers graves et immédiats. La *Feuille de route* fait mention d'une liste de vérification qui devrait être utilisée régulièrement pour identifier ces dangers. Or, il n'existe aucun document à cet effet. Ce nouveau projet viendra combler cette lacune.

LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL D'AUTO PRÉVENTION

- ▶ Formation sur le remplacement prochain du SIMDUT par le Système général harmonisé (SGH), par le Centre patronal en santé et sécurité du travail.
- ▶ Technique avancée de conduite sur surface glacée, par le Centre de formation en conduite préventive.
- ▶ Méthode Kaizen appliquée à la santé et à la sécurité, Congrès de l'AQHSST.
- ▶ Atteindre une culture sécurité, comment? Congrès de l'AQHSST.
- ▶ Prise en charge des problèmes d'ergonomie et une meilleure compréhension des problèmes musculo-squelettiques, Congrès de l'AQHSST.
- ▶ Principe OHSAS 18001 appliqué à l'intervention en ergonomie, Association canadienne d'ergonomie.
- ▶ Maladies professionnelles causées par les agents infectieux et autres petites horreurs, Centre patronal en santé et sécurité du travail.

PROMOTION DE LA PRÉVENTION

Pour que tout le monde en parle, il faut donner à la prévention des moyens de se faire voir et de se faire entendre. Les affiches, les brochures, les fiches techniques, les vidéos, le colloque, le magazine *Auto Prévention* et le site Internet sont autant d'outils pour lui assurer une visibilité maximale. Chaque année, de nouveaux outils s'ajoutent et d'autres sont révisés pour toujours refléter la réalité changeante de notre secteur.

LE COLLOQUE 2006: TOURNÉS VERS L'AVENIR

Le colloque annuel d'Auto Prévention, organisé comme c'est la coutume dans le cadre de l'assemblée générale annuelle, s'est ouvert sur un coup d'œil sur l'avenir. Grâce à la conférence de madame Kacya Cotton, du CAA-Québec, les participants ont pu en effet découvrir certaines percées technologiques appelées à envahir le monde de l'automobile. Les développements futuristes, comme les lignes guides sur la chaussée et le pilotage automatique, ont projeté l'assistance dans un véritable voyage vers le futur.

Moment éphémère... car les participants ont bien vite repris contact avec la réalité lorsqu'une représentante du Centre patronal de santé et de sécurité du travail du Québec a traité de l'impact des amendements au Code criminel du Canada, en vigueur depuis deux ans. M^e Maryline Rosan a insisté sur le fait qu'un employeur peut être tenu criminellement responsable si un travailleur se blesse ou décède à la suite d'une négligence dans les mesures de sécurité. Raison de plus pour faire de la prévention une priorité!

Un atelier très couru a porté sur un risque trop souvent négligé: la surdité causée par le bruit. Chaque année, entre 30 et 40 travailleurs du secteur sont indemnisés par la CSST pour ce type de lésion. Nos conseillers ont fait connaître des techniques simples et efficaces pour diminuer le niveau de bruit dans l'environnement de travail.

Un autre atelier a rappelé aux participants que la prévention est aussi de rigueur lorsqu'on se déplace sur les routes, que ce soit pour le travail ou les loisirs. « Si nous savons conduire depuis belle lurette, nous oublions souvent que certains principes de prévention s'appliquent aussi à la conduite d'un véhicule automobile », a constaté le conseiller Martin Bonneau. Inspecter le véhicule avant le départ, regarder loin et conserver une distance sécuritaire avec le véhicule qui nous précède, prévoir une voie d'évitement pour échapper à une collision, garder son calme sont autant de moyens d'assurer la sécurité au volant.

Finalement, un rallye découverte, élaboré autour d'un cas d'accident fictif, a permis aux participants de découvrir d'amusante façon les outils et services d'Auto Prévention.

DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Comme l'information est le nerf de la guerre, de nouveaux documents voient le jour chaque année. En 2006, Auto Prévention a publié deux affiches sur l'utilisation sécuritaire des ponts élévateurs. Le *Guide de prévention*, ce cartable utilisé par les conseillers et distribué aux entreprises qui en font la demande, s'est aussi enrichi de trois nouvelles fiches techniques. Les entreprises auront ainsi des outils d'information de plus pour mettre sur pied les activités suggérées dans la *Feuille de route*.

Les fiches techniques

On sait tous que la gestion du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) est une obligation de l'employeur. Oui, mais qui fait quoi? Et comment? La fiche technique *Gérer le SIMDUT en 4 points clés* guide pas à pas l'employeur et le comité de santé et de sécurité dans cette tâche. Les quatre paliers de gestion (administrative, documentaire, des compétences et du risque) n'auront jamais paru si simples. La fiche comprend une feuille d'inventaire de produits dangereux permettant à chaque entreprise d'en personnaliser le contenu.

Une situation d'urgence, par définition, nous prend presque toujours par surprise. Mais les mesures d'urgence, elles, peuvent et doivent être prévues. La fiche *Planifier les mesures d'urgence* en décrit les étapes. De l'identification des risques à la désignation d'un point de rassemblement, en passant par le plan d'évacuation et la formation du personnel, les entreprises n'auront plus de raison de se sentir impuissantes devant un désastre.

Enfin, la fiche technique intitulée *Le bruit: un risque très présent dans le secteur des services automobiles* explique comment rendre les environnements de travail moins bruyants. Les entreprises constateront qu'il n'est pas très sorcier de s'améliorer à cet égard et d'ainsi préserver l'audition des travailleurs. En appui à cette fiche, le magazine *Auto Prévention* a publié un texte sur les moyens de protection auditive en mars et un reportage sur le contrôle du bruit dans son numéro de juin.

Les affiches

Les ponts élévateurs sont très utiles, mais posent aussi des dangers. Les deux affiches produites cette année rappelleront aux travailleurs et aux employeurs l'importance de toujours appliquer les mesures de sécurité. La première porte sur la vérification de la stabilité du véhicule avant son soulèvement complet. La seconde rappelle l'importance de vérifier le bon fonctionnement des mécanismes anti-rotation des bras de soulèvement.

Par ailleurs, les quatre affiches développées en 2005 dans le cadre de la campagne dos ont été distribuées en même temps que le numéro de mars du magazine *Auto Prévention*. Chacune de ces affiches de sensibilisation s'adresse à un secteur d'activité précis, soit mécanique, carrosserie, détaillants d'essence, distribution et vente de pièces. Le verso des affiches identifie les facteurs de risque à l'origine des maux de dos et propose des solutions pour les éliminer ou les réduire. Plus que des affiches, ce sont de véritables outils de travail. Il est à noter également que la campagne dos s'est poursuivie avec la publication d'un article étoffé dans notre magazine sur l'importance de l'activité physique et d'un ventre ferme pour préserver le dos.

LE SITE INTERNET

Notre vitrine électronique est en évolution perpétuelle. Ainsi, la mise à jour du site Internet est effectuée à chaque nouvelle parution du magazine. Une manchette principale est accompagnée de quatre manchettes secondaires et de cinq autres sujets. Une seule absence: la monotonie!

La section « Documents et formation » contient maintenant plus de 200 documents qu'on peut retrouver facilement à l'aide de l'outil de recherche intégré. La recherche peut être effectuée par sujet ou par type de document (articles du magazine, fiches techniques, fiches de vérification, sessions de formation ou trucs et conseils). La banque de données est si complète qu'il est possible d'y trouver presque toutes les réponses aux questions qu'on se pose en matière de sécurité dans le secteur automobile. Et le plus beau, c'est que cette section s'enrichit au rythme de chaque nouveau document produit.

Le format des fiches « Trucs et conseils » a été revu. Il suit désormais un modèle semblable aux fiches de vérification, ce qui en améliore la complémentarité et la compréhension. On y retrouve les rubriques suivantes: éliminer les risques; contrôler les risques; se protéger; s'informer et savoir-faire.

Autre ajout au site: le calendrier des sessions de formation régionales ainsi que les formulaires d'inscription. Enfin, nous prévoyons ajouter en 2007 trois nouveaux types de documents: affiches, formulaires et capsules multimédia. Les capsules, notamment, pourront être diffusées lors de sessions de formation, de colloques ou de rencontres de prévention en entreprise.

LE MAGAZINE AUTO PRÉVENTION

Malgré l'essor de l'Internet, notre magazine papier, tiré à 16 000 exemplaires, demeure un moyen privilégié de communiquer avec notre clientèle. Mais saviez-vous qu'il permet aussi de faire de la convergence, concept si à la mode? En effet, lorsque de nouveaux documents sont publiés par Auto Prévention, des articles sur le même sujet paraissent dans le magazine, donnant ainsi plus de poids à la problématique traitée. Par exemple, cette année, deux articles sur le bruit et les risques de surdit  professionnelle sont venus appuyer la parution d'une fiche technique sur ce th me.

 videmment, notre magazine est au diapason de l'actualit . La question de la s curit  des conducteurs de d panneuses a fait couler beaucoup d'encre cette ann e... y compris dans *Auto Pr vention*. Le num ro de d cembre y consacrait en effet deux articles.

Une nouveaut  tr s appr ci e: la parution, dans deux des quatre num ros, du quiz   choix de r ponses « Testez vos connaissances! », qui permet de rafra chir ses connaissances. Une autre nouveaut , la chronique « Analyse d'accident », suscite  norm ment d'int r t. Cette chronique analyse des cas d'accidents r els et pr sente les mesures pr ventives qui auraient permis de les  viter.

Soulignons en terminant que l'envoi du magazine permet de faire parvenir   nos lecteurs nos plus r cents documents d'information ou de sensibilisation. Du deux pour un, quoi!

PR VENIR UNE PAND MIE D'INFLUENZA

On ne sait pas quelle ampleur elle aura, ni quand exactement elle surviendra, mais les experts de la sant    travers le monde estiment que les probabilit s qu'elle nous frappe prochainement sont tr s  lev es. Les responsables de la sant  publique du Qu bec ont sollicit  les associations sectorielles paritaires, dont la n tre, pour promouvoir les mesures de pr vention d'une pand mie d'influenza. Un DVD produit par l'ASP – Administration provinciale est utilis    cette fin par nos conseillers.

LE RAYONNEMENT DANS L'INDUSTRIE ET EN R GION

Auto Pr vention se fait un point d'honneur de participer   un grand nombre d' v nements. Notre pr sence peut prendre la forme d'une allocution, d'un atelier ou tout simplement d'un stand, mais l'objectif poursuivi est le m me: promouvoir la pr vention.

Forums r gionaux de l'industrie de la carrosserie

Encore cette ann e, ces  v nements ont  t  une occasion privil gi e de prendre le pouls de notre client le. Nous avons profit  des forums de Rimouski et de Saint-Georges de Beauce pour distribuer aux carrossiers un sondage sur leurs particularit s et leurs besoins en pr vention. L'utilisation d'Internet en guise de source d'information, le temps disponible pour la formation, l'int r t pour des visites d'inspection sont quelques-uns des sujets qui ont  t  explor s.

Forums du CAA-Québec

Notre nouvelle collaboration avec le CAA-Québec s'est encore accentuée avec notre participation à ses forums régionaux, tenus respectivement à Chicoutimi, Québec, Drummondville et Montréal. Les garages recommandés du CAA ont pu se familiariser avec nos services en prévention et particulièrement avec nos sessions régionales de formation. Au total, nous avons pu créer un contact avec environ 140 entreprises. Cela nous a permis de constater que, si le magazine *Auto Prévention* est connu et apprécié, nous devons encore mieux développer les moyens de promotion de notre organisme et des services que nous offrons.

Un premier pas en ce sens a été effectué avec la parution d'un texte sur nos sessions régionales de formation dans le bulletin mensuel du CAA, *L'Entretien Extra*. Cette publication s'adresse aux entreprises recommandées par l'organisme. Une occasion de promotion en or qui, nous l'espérons, se répètera au cours des prochaines années.

Participation à d'autres événements

- ▶ Symposium de la carrosserie du Québec, de la Corporation des carrossiers professionnels du Québec (CCPQ), à Lévis.
- ▶ Congrès annuel de l'Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec (AMVOQ), à Québec.
- ▶ Congrès de l'Association professionnelle des enseignants en équipements motorisés du Québec (APEEMQ), à Québec.
- ▶ Congrès Action 2006 de Petro-Canada, à Québec.
- ▶ Colloques régionaux de l'Association des industries de l'automobile du Canada (AIA), à Sherbrooke et à Trois-Rivières.
- ▶ Colloque régional de la CSST de la région de l'Estrie.
- ▶ Grand rendez-vous SST 2006 de la CSST (en collaboration avec d'autres associations sectorielles paritaires), à Montréal.

Notre présence à ces différentes activités nous a convaincus plus que jamais de l'importance de pouvoir compter sur du matériel audiovisuel percutant pour retenir l'attention des visiteurs. Bien que nous ayons déjà entrepris de renouveler notre matériel, il nous faudra continuer de déployer des efforts en ce sens au cours des prochaines années.

Participation à des comités de travail

- ▶ Comité provincial du projet « isocyanates ».
- ▶ Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers.
- ▶ Comité Carrosserie de la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers.
- ▶ Comité de travail sur les conducteurs de dépanneuses.

Visibilité dans les médias

- ▶ Couverture du colloque annuel
LE GARAGISTE – février 2006
PNEU MAG – février et juin 2006
LE CARROSSIER PLUS – février et juin 2006
CAMAUTO PLUS – février 2006
L'AUTOMOBILE – avril 2006
- ▶ Couverture des remises des prix SST lors des Olympiades de la formation professionnelle et technique
L'AUTOMOBILE – juin 2006
LE GARAGISTE – juillet 2006
LE CARROSSIER PLUS – août 2006

Articles sur des risques particuliers

- ▶ *Exigez un air « super sans plomb » dans votre atelier de radiateurs*
L'AUTOMOBILE – février 2006
- ▶ *L'entreposage des pneus et risques d'incendie – Sauve qui pneus!*
PNEU MAG – avril 2006
- ▶ *Santé et sécurité – « Opération pneus »*
PNEU MAG – octobre 2006
- ▶ *Santé et sécurité - « Opération pneus »*
LE GARAGISTE – octobre 2006

Promotion des services et des activités d'Auto Prévention

- ▶ *Le SIMDUT, c'est obligatoire!*
L'ENTRETIEN – septembre 2006
- ▶ *L'industrie des services pour l'automobile – Au bout des doigts!*
L'AUTOMOBILE – septembre 2006
- ▶ *Auto Prévention: pour la santé et la sécurité de votre personnel*
AMVOQ – volume 16, numéro 3
- ▶ *Pour prévenir les accidents*
CAMAUTO – octobre 2006
- ▶ *Pour prévenir les accidents*
PNEU MAG – octobre 2006

Rapports financiers



Allan Morris



Jean Pilotte

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

C'est à titre de membres du Comité des Finances que nous présentons aux délégués le rapport du vérificateur pour l'exercice 2006 de l'Association sectorielle services automobiles, mieux connue sous le nom d'Auto Prévention.

Le tableau des résultats détaille les montants qui totalisent les produits de l'Association de l'année 2006. Vous noterez que le financement, à hauteur de 1 725 000 \$ représente plus de 95 % du revenu total. Ce montant provient de la cotisation du secteur, laquelle est maintenue à 0,07 \$ du 100 \$ de la masse salariale et ce, depuis 1993. Précisons que les revenus professionnels, quant à eux, sont des honoraires facturés aux entreprises hors secteur pour des séances de formation ou des services d'expertise lesquels sont tout à fait gratuits pour les entreprises du secteur.

En contrepartie des revenus, les dépenses sont classées en six catégories. Nous vous invitons à consulter le tableau de la dernière page du rapport pour une description plus détaillée de ces regroupements. Au fonds général, nous obtenons donc un excédent de 75 226 \$ pour l'année 2006 avant toute dépense en immobilisations.

L'évolution des soldes des fonds, quant à lui, fait état de la situation financière de l'Association en conformité avec les normes comptables en vigueur. Le solde de 165 000 \$ au fonds général traduit donc une saine condition financière au 31 décembre 2006.

Selon le guide budgétaire de la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail, les montants investis en immobilisations doivent être considérés dans le budget annuel au même titre que les dépenses d'exploitation et les salaires. C'est donc à la note 6 des notes afférentes aux états financiers qu'apparaît le surplus de 49 950 \$ pour l'exercice de l'année 2006, calculé selon les directives de la CSST.

Enfin, le bilan montre les éléments qui constituent l'actif et le passif du fonds général ainsi que la valeur du fonds d'immobilisations. Il fait état notamment d'une encaisse de plus de 250 000 \$ versus un passif de 139 000 \$. Quant aux engagements contractuels, signalons qu'un bail de dix ans assure la location du siège social d'Auto Prévention sur la rive sud de Montréal, plus précisément à Brossard, depuis le mois d'octobre dernier.

Les répercussions de la révision des unités d'activités dans le secteur des services automobiles se feront également sentir dans les résultats de la masse salariale pour l'année 2006, qui nous seront transmis au mois d'avril prochain. Nous sommes toutefois confiants que, grâce à une situation financière saine, l'Association sectorielle services automobiles sera en mesure de faire face à toute éventualité.

Nous remercions le conseil d'administration de la confiance qu'il nous témoigne et nous l'assurons encore une fois, de notre entière collaboration.

Allan Morris

Jean Pilotte

Table des matières

- 22 Résultats
- 22 Solde des fonds
- 23 Bilan
- 24 Notes afférentes aux états financiers
- 27 Dépenses du fonds général

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2006

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX MEMBRES DE ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

J'ai vérifié le bilan de ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES au 31 DÉCEMBRE 2006, l'état des résultats et l'état de l'évolution du solde des fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au **31 décembre 2006**, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Cependant le présent rapport ne couvre pas les prévisions budgétaires puisque je ne peux exprimer d'opinion quant à la probabilité que les résultats effectifs de l'exercice considéré se rapprochent des résultats prévisionnels, ces prévisions budgétaires étant fondées sur des hypothèses posées par la direction quant à des événements futurs qui, de par leur nature même, ne peuvent être corroborés.



André Racine
Comptable agréé
Saint-Jean-sur-Richelieu
le 23 janvier 2007

Rapports financiers

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	Fonds général	Fonds d'immobilisations	Total 2006	Total 2005
Produits				
Financement transmis par la Commission de la Santé et de la sécurité du Travail du Québec	1 725 000 \$	0 \$	1 725 000 \$	1 670 000 \$
Revenus d'intérêts	20 746	0	20 746	9 907
Revenus professionnels	9 686	0	9 686	12 093
Revenus de publicité et autres revenus	2 325	0	2 325	7 147
	1 757 757	0	1 757 757	1 699 147
Dépenses				
Salaires et charges sociales	1 045 903	0	1 045 903	1 033 563
Frais d'administration	196 038	0	196 038	167 206
Frais de déplacement et d'hébergement	193 841	0	193 841	176 329
Frais de promotion et d'information	151 572	0	151 572	146 071
Honoraires	46 157	0	46 157	46 714
Frais de réunion	49 020	0	49 020	49 944
	1 682 531	0	1 682 531	1 619 827
Excédent avant amortissement	75 226	0	75 226	79 320
Amortissement (note 2)	0	14 999	14 999	17 303
Excédent (déficit) de l'exercice (note 7)	75 226 \$	(14 999) \$	60 227 \$	62 017 \$

SOLDE DES FONDS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	Fonds général	Fonds d'immobilisations	Total 2006	Total 2005
Solde au début	115 685 \$	28 396 \$	144 081 \$	82 064 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	75 226	(14 999)	60 227	62 017
Investissement en immobilisations	(25 276)	25 276	0	0
Solde à la fin	165 635 \$	38 673 \$	204 308 \$	144 081 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2006

	Fonds général	Fonds d'immobilisations	Total 2006	Total 2005
Actif à court terme				
Encaisse	251 763 \$	0 \$	251 763 \$	268 843 \$
Débiteurs	18 875	0	18 875	13 106
Frais payés d'avance	34 479	0	34 479	8 789
	305 117	0	305 117	290 738
Immobilisations, notes 2 et 3	0	38 673	38 673	28 396
	305 117 \$	38 673 \$	343 790 \$	319 134 \$
Passif à court terme				
Fournisseurs et frais courus	38 226 \$	0 \$	38 226 \$	55 337 \$
Salaires et vacances courus	101 256	0	101 256	119 716
	139 482	0	139 482	175 053
Solde des fonds				
Immobilisations	0	38 673	38 673	28 396
Général	165 635	0	165 635	115 685
	165 635	38 673	204 308	144 081
	305 117 \$	38 673 \$	343 790 \$	319 134 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 4)

Au nom du conseil,


François Paquin
Coprésident

Gilles Gougeon
Coprésident

Thérèse Masse
Directrice générale

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2006

1. SITUATION JURIDIQUE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le 16 décembre 1982, le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec a approuvé, conformément aux dispositions contenues dans la Loi 17 sur la santé et la sécurité du travail, le protocole d'entente intervenu entre les Associations d'employeurs et les Associations syndicales du secteur des services automobiles, créant l'Association dont l'objectif principal est d'offrir des services de formation, d'information, de recherche et de conseil à l'ensemble des employeurs et des travailleurs du secteur. L'Association a tenu son assemblée générale de formation le 11 mars 1983 et elle a commencé ses activités à cette date. En 1986, l'Association a obtenu son certificat de constitution en société au sens du Code civil en vertu de l'Article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail du Québec. L'Association utilise aussi la raison sociale « Auto Prévention ».

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

La présentation des états financiers de l'Association a été établie en fonction du guide budgétaire des Associations sectorielles paritaires publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

Estimation de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent certains montants des éléments d'actif et de passif déclarés, la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et dépenses de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits

Les produits sont comptabilisés à la date où ils sont gagnés selon la méthode d'exercice.

Juste valeur marchande des instruments financiers

L'Association a évalué la juste valeur marchande de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier ayant des conditions comparables. À moins d'indication contraire aux présentes, la valeur comptable de ces instruments financiers est semblable à leur juste valeur marchande.

Immobilisations

La politique de l'Association est de comptabiliser les acquisitions d'immobilisations au coût dans le fonds d'immobilisations et de pourvoir à un amortissement selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Mobilier de bureau	10 %
Matériel informatique et équipement de bureau	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail

L'amortissement est imputé au fonds d'immobilisations.

3. IMMOBILISATIONS

			2006	2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	77 856 \$	64 921 \$	12 935 \$	5 921 \$
Matériel informatique et équipement de bureau	112 952	93 270	19 682	21 887
Améliorations locatives	6 729	673	6 056	588
	197 537 \$	158 864 \$	38 673 \$	28 396 \$

4. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Employés

Conformément aux clauses de la convention collective et des contrats d'emploi, les employés ont droit, en cas de licenciement et de cessation des activités de l'Association, à des indemnités calculées en fonction du nombre d'années de service continu. Les indemnités maximales ainsi acquises pour cause de licenciement s'élèvent à 683 087 \$ au 31 décembre 2006 (504 904 \$ au 31 décembre 2005).

Total payable en cas de licenciement sans cessation des activités 539 940 \$

Total payable en cas de cessation des activités 683 087 \$

Local loué

Le local de l'Association est loué en vertu d'un bail pour la période du 1er octobre 2006 au 30 septembre 2016. Ce bail comporte aussi une clause d'ajustement. Le solde minimal de cet engagement au 31 décembre 2006 s'élève à 969 985 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices sont :

2007	91 261 \$
2008	92 536 \$
2009	93 811 \$
2010	95 086 \$
2011	96 361 \$

Le locateur détient une hypothèque mobilière sur tous les biens meubles actuels et futurs de l'Association. De plus, l'Association bénéficie d'une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq (5) ans en autant qu'elle avise le locateur au moins six (6) mois avant l'échéance du bail.

5. RISQUE DU FINANCEMENT DE LA C.S.S.T.

L'Association est financée par la masse salariale des entreprises de son secteur multipliée par un taux prédéterminé ; le résultat ainsi obtenu doit être suffisant pour couvrir les besoins financiers de l'Association, compte tenu d'autres variantes. Advenant que les salaires dudit secteur subissent des baisses prolongées, l'Association pourrait devoir récupérer cette baisse en augmentant son taux de cotisation. Si l'Association, pour quelque raison, ne pouvait hausser suffisamment son taux de cotisation, celle-ci pourrait se retrouver en difficulté financière ou dans l'obligation de réduire ses activités suite à une réduction conséquente du montant versé par la C.S.S.T.

6. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'Association a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant la présentation des états financiers des organismes sans but lucratif. Ces recommandations n'étant cependant pas entièrement appliquées lors de la présentation des prévisions budgétaires en fonction du guide budgétaire des associations sectorielles paritaires publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, le tableau suivant permet de concilier les deux modes de présentation concernant l'excédent des produits sur les dépenses.

	2006	2005
Excédent de l'exercice selon les états financiers	60 227 \$	62 017 \$
Plus : amortissement des immobilisations	14 999	17 303
	75 226	79 320
Moins : acquisition d'immobilisations	(25 276)	(7 033)
Excédent selon directives de la C.S.S.T.	49 950 \$	72 287 \$

7. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté car il n'apportait aucun renseignement supplémentaire jugé pertinent.

DÉPENSES DU FONDS GÉNÉRAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	Budget 2006 révisé	2006	2005
Salaires et charges sociales			
Employés permanents	868 000 \$	872 402 \$	864 624 \$
Charges sociales – obligatoires	85 000	87 975	83 672
Charges sociales – facultatives	87 000	85 526	85 267
	1 040 000	1 045 903	1 033 563
Frais d'administration			
Loyer des bureaux	79 000	77 015	73 116
Déménagement	10 000	11 343	0
Affranchissements et messageries	5 000	5 175	3 829
Téléphone et communications	20 000	19 778	18 409
Fournitures de bureau	25 000	21 329	16 249
Assurances – bureau et affaires	5 000	3 746	4 197
Abonnements et documentation	2 000	1 882	1 693
Location d'équipement	8 000	6 758	8 325
Entretien et réparation d'équipement	11 000	10 800	11 826
Frais bancaires	2 000	1 733	1 814
Formation, congrès et associations	6 000	5 672	4 301
Frais divers d'administration	30 000	30 807	23 447
	203 000	196 038	167 206
Frais de déplacement et d'hébergement			
	200 000	193 841	176 329
Frais de promotion et d'information			
Outils d'information	110 000	108 860	109 632
Affranchissements et envois postaux	40 000	37 803	31 654
Kiosques et publicité	5 000	4 909	4 785
	155 000	151 572	146 071
Honoraires			
Honoraires de consultation externe	30 000	14 948	17 669
Frais juridiques	11 000	10 275	11 557
Frais de comptabilité et de vérification	6 000	5 350	5 376
Salaires perdus des administrateurs et délégués	15 000	15 584	12 112
	62 000	46 157	46 714
Frais de réunion			
	60 000	49 020	49 944
	1 720 000 \$	1 682 531 \$	1 619 827 \$



LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION

**POUR LES TRAVAILLEURS
ET LES EMPLOYEURS
DES SERVICES AUTOMOBILES**

ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

8, rue de la Place-du-commerce, bureau 150
Brossard (Québec) J4W 3H2
Téléphone: (450) 672-9330 ou (800) 363-2344
Télécopieur: (450) 672-4835 ou (800) 910-0122
Courriel: info@autoprevention.qc.ca
Site Internet: www.autoprevention.qc.ca